CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E82665 **VALABLE JUSQU'AU** 26/11/2023

ÉDITÉ LE **22/12/2022**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/09/2006
Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 491840351

Siret : **491 840 351 00028**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 36 0091 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 77006880

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 77006880

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2021

Raison sociale : **AU COEUR DES TOITS**

25 RUE D' ELLEVILLE
78790 HARGEVILLE

Téléphone : 01 78 72 10 50 **Fax :** 01 78 72 10 52
Portable :

Site Internet : www.aucoeurdestoits.fr
E-mail : contact@aucoeurdestoits.fr

Responsabilité légale :
RAGUENEZ SAMUEL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	27/11/2020
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	02/02/2021
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	27/11/2020
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	12/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	12/07/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.